



Anne Salzer

**Candidate au conseil de l'Ordre
des avocats du Barreau de Paris**

Les 15 et 16 décembre 2015

+33 (0)1 83 79 02 60

contact@annesalzer.fr

Animée par un goût prononcé pour l'intérêt général, je souhaite être une ressource pour notre Ordre et un lien pour nos confrères, libre et fidèle.

Avocate depuis 20 ans, j'ai créé mon cabinet en 2002 et j'exerce aujourd'hui au sein d'une structure groupée en droit des affaires, contentieux commercial et économie numérique, axée aussi vers l'international.

Depuis le début de mon activité, je collabore au sein de plusieurs de nos commissions ouvertes, associations et organismes professionnels.

Je vous adresse ma seconde newsletter avec les premiers points de ma profession de foi, afin de vous exposer les termes de mon engagement pour :



[Mon site de campagne](#)

[Ma Profession de Foi](#)

[Mon Parcours](#)

1

UN ORDRE ACCESSIBLE

Nous sommes 28 000 avocats au barreau de Paris qui, pour la majorité d'entre nous, exercent en structure individuelle ou de petite taille. Il nous faut être à l'écoute de tous, plus proche de ceux qui n'ont ni le temps, ni les moyens d'être en lien avec l'Ordre, donner plus d'informations, notamment sur l'action sociale ([cliquer ici](#)), créer de nouveaux cadres d'échanges comme par exemple un seul guichet d'audit des cotisations, être toujours solidaire de ceux qui sont en difficulté.

2

UN BARREAU UNI

Nous sommes trop souvent attaqués par les pouvoirs publics et d'autres professions, hier s'agissant de l'AJ, aujourd'hui à propos du secret professionnel (ITW - Monde du Droit [cliquer ici](#)). Il faut donc que notre unité soit une force, notre déontologie une référence et notre capacité d'influence une exigence. Nous devons créer des pôles de lanceurs d'alerte, des groupes de travail ouverts à tous pour agir ensemble efficacement et répondre aux besoins, aux actions de la collectivité des avocats, comme cette année avec "l'opération écureuil" au sujet des perquisitions de nos cabinets et de notre Ordre ou avec "l'Avocat dans la Cité" avec la Mairie de Paris.

3

LE JEUNE BARREAU

Nous avons un barreau jeune dont nous sommes fiers. Il nous faut mieux l'intégrer dans notre profession, créer une plateforme numérique qui lui soit dédiée avec des tutoriels sur la collaboration, sur l'installation et sur l'association, développer des forums de recrutements, structurer un mentorat et assurer le lien.

Avec conviction, je vous donnerai de mon temps, si vous m'écrivez, pour travailler aux côtés de notre bâtonnier et de notre vice-bâtonnière.

Bien confraternellement.